Ref. formation 201701012443

Remise à niveau SSIAP 2 - Chef d'équipe des services de sécurité incendie et d'asssitance à personnes

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CREFOPS SUD OUEST
Mme ESTEVES Anne-Sophie
05.57.77.24.18
anne-sophie.dacosta@crefops.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Pour se présenter à la formation, le stagiaire doit remplir les conditions suivantes : - Etre titulaire du SSIAP 2, d'une équivalence réglementaire, de l'ERP 2 ou de l'IGH 2, - Etre titulaire d'un des brevets de secourisme suivants : . Prévention et Secours Civiques (PSC 1) de moins de 2 ans, . Sauveteur Secouriste du Travail (SST) ou Premiers Secours en Equipe (PSE 1) en cours de validité, . Recyclage en secourisme de moins de 2 ans. - Etre apte physiquement, cette aptitude étant attestée par un certificat médical, selon modèle déterminé, datant de moins de 3 moins.

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Remettre à niveau les connaissances théoriques et pratiques nécessaires en vue d'exercer la fonction de chef d'équipe des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes comme exigé par la réglementation.

Contenu et modalités d'organisation

Enseignements théoriques MANAGEMENT DE L'EQUIPE DE SECURITE •Organisation du fonctionnement de l'équipe de sécurité EVALUATION DE L'EQUIPE •Contrôler l'état d'avancement et les résultats des actions engagées par l'équipe INFORMATION DE LA HIERARCHIE •Effectuer un compte rendu oral ou écrit et rédiger un rapport GESTION DU POSTE CENTRAL DE SECURITE •Etre chef du poste central de sécurité IGH et ERP en situation de crise MISE EN OEUVRE DES MOYENS D'EXTINCTION •Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie Exercices pratiques EXERCICES DE MISE EN SITUATION

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours ***Non renseigné***
Commentaires sur la parcours personnalisable **8h30 à 12h et 13h30 à 17h**

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00203513	du 01/01/2021 au 31/12/2021	FLOIRAC (33)	CREFOPS SUD OUEST		Non éligible	FPC
00251439	du 01/01/2022 au 31/12/2022	FLOIRAC (33)	CREFOPS SUD OUEST		Non éligible	FPC
00332014	du 01/01/2023 au 31/12/2023	Floirac (33)	CREFOPS SUD OUEST		Non éligible	FPC

00396396	du 01/01/2024 au 31/12/2024	Floirac (33)	CREFOPS SUD OUEST	Non éligible	FPC
00524007	du 01/01/2025 au 31/12/2025	Floirac (33)	CREFOPS SUD OUEST	Non éligible	FPC